Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 8

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Amérique. - La ville de New-York aura bientôt sa pre-

mière école spéciale de journalisme.

La nouvelle institution sera due à l'initiative particulière. M. Joseph Pulitzer, directeur du « World » en est le fondateur. Il en assure l'existence par une dotation de deux millions de dollars. Ce collège sera la première institution de ce genre. L'Ecole du journalisme sera rattachée à l'Université de Columbia. Elle sera installée dans un édifice à la construction duquel est affectée une somme de 500 000 dollars. Elle aura avec l'Université les mêmes rapports que les autres écoles professionnelles, telles que l'Ecole de droit, l'Ecole de médecine et l'Ecole des mines, et prendra comme celles-ci un caractère national.

— En Amérique, les écoles, les Universités particulièrement, continuent à être l'objet de la générosité publique. En 1903, les dons à l'enseignement se sont élevés à plus de 500 millions.

Parmi les donateurs, nous relevons les noms suivants :

M^{me} Winthrop, à l'Ecole normale de Princeton, 10 millions de francs;

M. John Rockefeller, à l'Université de Chicago, 9250000 fr.;

Id. aux Ecoles secondaires de Chicago, 6 250 000 fr.;

Id. à l'Université d'Harvard, 8 275 000 fr.; Id. à Vassar College, 1 000 000 de francs;

Miss May Ropes, à différents collèges, 5 000 000 de francs;

Mme Anderson, à Barnard College, 5 000 000 de francs;

Don Wyman, à John Hopkins, 2000000 de francs;

Andrew Carnegie, à l'Institut des ouvriers et commerçants, 1 250 000 fr.

AVIS

XIXme Cours normal suisse de travaux manuels à Bienne.

La Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons organise, à Bienne, du 17 juillet au 13 août 1904, le XIX^{me} Cours normal suisse de travaux manuels, avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Berne.

Ce cours a pour but: a) de faire connaître la valeur éducative des travaux manuels considérés en eux-mêmes et dans leurs relations avec les autres branches d'enseignement; b) de mettre les participants à même de donner cet enseignement d'une manière méthodique; c) de fournir des renseignements pratiques sur l'organisation d'ateliers scolaires, sur l'outillage et les matières premières.

ORGANISATION

a) Enseignement. L'enseignement sera donné en français et en allemand et comprendra les sections suivantes: 1º Cours élémentaire; 2º Cartonnage; 3º Travail à l'établi (menuiserie); 4º Sculpture

en coches et en champlevé; 5º Modelage; 6º Cours spécial pour la

confection d'objets se rapportant à l'enseignement intuitif.

b) Durée du cours. Chaque branche sera enseignée pendant toute la durée du cours, soit pendant quatre semaines, à raison de 9 heures par jour. Il n'y aura pas de leçons le samedi après-midi, qui sera consacré à des courses, ou à la visite des musées et des curiosités de Bienne et des environs.

c) Inscriptions. Les instituteurs qui désirent suivre le XIXme cours normal de travaux manuels devront adresser leur demande, avant le 15 mai, au Département de l'Instruction publique du canton de Berne, ainsi qu'au Département de l'Instruction publique de leur propre canton. Les inscriptions indiqueront d'une manière formelle la branche choisie.

d) Frais La finance d'inscription, payable dans la l'e semaine du cours, a été fixée pour chaque participant à 60 fr. pour les cinq premières sections et à 65 fr. pour le cours spécial (6° section).

On trouvera facilement pension et logement dans les prix d'environ 80 fr. par mois. Il n'a pas été prévu de logement en commun. Le Directeur du cours se met à la disposition des participants pour

leur procurer pension et logement pour la durée du cours.

e) Subvention fédérale. Le Département fédéral de l'Industrie a bien voulu accorder à chaque participant une subvention égale à celle qu'il aura obtenue de son canton. En aucun cas, les subsides communaux ne pourront entrer en ligne de compte pour le calcul de la subvention fédérale. Chaque participant subventionné est instamment prié de vulgariser les connaissances acquises au cours, soit par des conférences, soit, ce qui est encore préférable, par la création de classes de travail manuel.

f) Conférences. La partie théorique de la question sera traitée, soit dans les sections, soit dans des conférences suivies de discussion.

La directeur du cours, M. A.-G. Zigerli, instituteur à Bienne, donnera tous les renseignements complémentaires qui pourraient lui être demandés. Il indiquera, notamment, par circulaire, aux instituteurs inscrits:

1º Le lieu et la date de l'ouverture des cours. — 2º Le programme et l'horaire de chaque cours. — 3º Les outils que chaque participant devra se procurer.

Sur demande, il communiquera les renseignements spéciaux relatifs à la pension et au logement.

**

Les membres du corps enseignant du Ve arrondissement qui auraient des propositions à présenter à la conférence du printemps à Bulle, sont priés d'en aviser M. l'Inspecteur avant le 30 avril.

Une journée d'oisiveté fatigue comme une nuit d'insomnie.

PETIT COURRIER

M. Rogimen, inst. — Les récits annoncés paraîtront prochainement. Vous pouvez vous occuper des suivants. Merci.